

Avis de la Bourse

Cotation en Bourse des titres « UNIMED » suite à l'augmentation de capital de la société décidée par l'AGE du 23 mai 2017

A partir du 04 août 2017,

- Les **29 250 000** actions anciennes de la société « UNIMED » seront négociables en Bourse, droits d'attribution détachés.
- Les droits d'attribution seront négociables en bourse dans les conditions suivantes :
 - Code Mnémonique : UMD17
 - Code ISIN : TN0007720030
 - Groupe de Cotation : 32
- Les **2 750 000** actions nouvelles gratuites, à attribuer à raison de onze (11) actions nouvelles pour cent dix-sept (117) actions anciennes, seront admises et négociables en Bourse sur la même ligne de cotation que les actions anciennes.